



Formation accélérée en maçonnerie | Red League by TP Academy

Construction - Travaux

Formations pour adultes

Durée

10 mois

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Vous souhaitez-vous lancer dans une nouvelle aventure professionnelle ? Vous souhaitez relever le défi et passer toutes les étapes avec succès jusqu'à obtenir votre CDI chez Thomas & Piron ? Alors rejoignez l'expérience Red League by TP Academy !

La Red League est une formation de 10 mois en maçonnerie, organisée en collaboration avec Thomas & Piron. Elle a pour but de former 14 apprenants en vue de la signature d'un CDI dans l'entreprise de construction.



Au cours de cette formation alternée, vous apprendrez toutes les techniques et développerez toutes les compétences pour rejoindre une équipe Thomas & Piron sur ch

Connaissance du secteur de la construction : vous apprenez les aspects théoriques mais aussi pratiques du métier. Organisation d'un chantier, tri des déchets, découverte d'une journée type, terminologies...

Utilisation du matériel : vous apprenez à utiliser les différents instruments et outils liés au métier : truelle, niveau, marteau et autres engins.

Maçonnerie : vous apprenez les bases de la maçonnerie de manière théorique et pratique. Vous apprenez à faire un mortier, faire des découpes, manipuler et po blocs...

Techniques spécifiques : vous apprenez à réaliser et installer les différentes couches d'isolation. Vous apprenez aussi à monter des dispositifs d'égouttage et de

Techniques spécifiques : vous apprenez les différentes techniques liées à l'étanchéité sur un chantier. Vous apprenez aussi à réaliser des coffrages.

Normes de sécurité : vous apprenez les différentes règles et normes de sécurité. Vous apprenez à installer, démonter et travailler sur un échafaudage. Vous app également les normes VCA.

Cette formation se veut différente des autres formations puisqu'elle vous challengera au quotidien. Grâce à une application, vous pourrez suivre votre évolution, valider vos compétences et gagner des récompenses.

Alors si vous souhaitez entrer dans la Team et participer à la Red League, n'hésitez plus à vous inscrire (<https://tp-academy.eu/>) !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :



Etape 1 : période de 6 à 8 semaines de cours en Centre de formation IFAPME

Etape 2 : période de 4 mois sur un lotissement d'apprentissage Thomas & Piron

Etape 3 : période de 4 mois en alternance sur chantier, au sein d'une équipe Thomas & Piron

Ce métier est un « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent profiter :

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=876>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Manoeuvre spécialisé pour l'entreprise Thomas & Piron

Point(s) fort(s)

Inscription gratuite Signature d'un contrat de travail à durée indéterminée Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeur)

Travail en équipe ou en autonomie Formation gamifiée Formation courte

Finalité

Certificat de compétences acquises en formation (CeCAF)

Conditions d'accès

Pour accéder à cette formation, vous devez remplir les deux conditions suivantes :

Être demandeur d'emploi

ET

Bénéficier d'allocations sociales : allocations d'insertion, de chômage, RIS...



Programme

Accueil à Our

Utilisation du matériel

Législation sociale et CP 124, organisation du chantier, tri des déchets, journée type

Aide aux opérateurs

Egouttage, drainage, isolation

Les premiers pas dans la maçonnerie

Maçonnerie : faire un mortier, faire les découpes

Etanchéité, coffrage

Pratique en centre

Sécurité : théorie et pratique

Echafaudage

VCA

Période en lotissement TP

Période en alternance sur chantiers

Rétribution mensuelle du contrat de formation alternée

Le montant forfaitaire de l'allocation mensuelle est de **350 € par mois** (soumise au précompte professionnel).

Ce montant peut monter à **450€ par mois** si la formation concerne un **métier en pénurie**.

Celle-ci est versée par l'employeur et **peut être cumulée avec les allocations** de chômage. L'entreprise vous rembourse les frais de déplacement et vous fournit les vêtements de travail.

S'inscrire à cette formation

Pour s'inscrire à cette formation, rendez-vous sur [www.tp-academy.eu](https://tp-academy.eu) ([https://tp-academy.eu/](https://tp-academy.eu))





Gilly

Chaussée de Lodelinsart, 417 6060 Charleroi (Gilly)

071 28 10 00

Accueil :

Du lundi au vendredi : de 8h à 19h

Le samedi : de 9h à 12h

071 42 28 03

info.charleroi@ifapme.be

Type d'inscription

Site internet

Bon à savoir

Inscription via le site [www.tp-academy.eu](https://tp-academy.eu) (<https://tp-academy.eu/>)

Clôture des inscriptions : 17 février 2023

Sélection des candidats : 23 février 2023

Formation gratuite

